

Impuissance des électeurs. La question des fuites démocratiques

Posté le : 9 août 2023 11:05 | Posté par : Blog du cercle des économistes e-toile

Catégorie: Concepts fondamentaux, Crise systémique, Attitudes, Histoire économique récente, Réforme, hyperfiscalité, Economie et politique, Fiscalité

De nombreuses évolutions problématiques ont aggravé la distance entre dirigeants et électeurs. On peut les appeler des « fuites démocratiques ». Elles ont des conséquences très fâcheuses. Elles doivent être rebouchées.

La première fuite démocratique est le développement de l'Europe institutionnelle qui, à partir du traité de Maastricht, a capté une part croissante du domaine de la loi, la représentation nationale se devant d'inscrire les ordonnances dans la législation nationale sans les altérer. Un parti national n'a aucune influence sur le contenu des ordonnances qui seront proposées à sa guise par la Commission et votées par le Parlement européen, où les groupes partisans nationaux sont totalement noyés dans la masse, pourquoi se préoccuper de savoir si le programme convient au pays. Il ne sait même pas ce qui se passe à Bruxelles.

La seconde fuite démocratique est la capture du domaine journalistique et culturel, politique, économique et financier par la haute administration, déviation antidémocratique que l'on appelle ici l'Enarchie Compassionnelle et Bienveillante. Il en est résulté un blocage fondamental de la représentativité et l'impossibilité pour l'électeur de peser sur les choix fondamentaux. Une forme de caste a fini par s'emparer des partis de gouvernements, désormais en famille. Elle bloque toute carrière politique d'intrus venant du terrain en monopolisant les grands postes.

La tentation de la régionalisation a entraîné également un dessaisissement partiel du gouvernement. Son absence d'objet important stérilise le vote. La gestion matérielle des écoles ne mobilisent pas les foules.

Le droit a connu une double évolution également préjudicielle à la vie démocratique par les élections. Les cours constitutionnelles ont pris le pouvoir législatif en interprétant les préambules consacrés aux droits de l'homme. En s'appuyant les unes sur les autres, CEDH, cours de justice Européenne, Conseil d'État, cour de Cassation, ont retiré aux parlementaires le monopole de l'effort nécessaire pour traduire concrètement les espoirs portés par le concept de droit de l'homme et s'arrogent la mission de juger toutes les lois à l'aune des droits de l'homme, préférant toujours l'individu au groupe et empêchant souvent de régler efficacement diverses difficultés. Ces aspects sont désormais assez bien nommés et connus. Le suivant, pas du tout ! Une déviance judiciaire, au plus près des justiciables, la doctrine « justicialiste », s'est largement imposée dans le monde des juges. Elle prétend s'autonomiser par rapport à la loi par l'action syndicale, des tentatives jurisprudentielles ou des jugements politiquement orientés, et promeut une action discriminatoire en fonction de personnes mises en cause. Il devient difficile de savoir comment seront mises en œuvre les règles votées par le Parlement et même si elles le seront. On se souvient du refus général d'appliquer les peines planchers mises en place par la majorité qui soutenait Nicolas Sarkozy.

Devenir ministre est certes une belle promotion politique. Mais l'heureux promu constate vite une impuissance presque totale. Au dernier remaniement, les chefs de cabinets ont été choisis avant les

ministres ! Du coup l'Enarchie triomphante ne considère pas anormal de choisir comme Premier ministre une fonctionnaire dirigeant une société d'autobus publique, et de la remplacer ce poste par le précédent premier ministre, également fonctionnaire. Personne ne relève cette stupéfiante situation. On ravale la nation à la RATP ! Et personne ne moufte ! La politique ne peut pas se réduire à un jeu de chaises musicales entre les différents postes politiques et administratifs.

Du fait de l'emprise quasi absolue aujourd'hui de la haute administration sur les choix politiques et leur mise en œuvre, la fiscalité, la dette et la réglementation détaillée et pointilleuse sont devenues le moyen d'expression préféré voire exclusif du gouvernement. Tout devient délit de façon tellement envahissante et contraignante que partout les amendes pleuvent et les décisions administratives contraignent. À tel point que tout le monde devient plus ou moins délinquant. On compte à Paris plusieurs millions de trajets automobiles tous les jours, qu'il s'agisse d'habitants intra-muros, de banlieusards ou de touristes. Qui peut dire qu'à chaque trajet le respect des 30 km/h a été effectif ? Voilà aussitôt des millions de délinquants routiers ! Ne parlons pas des cyclistes... l'incivilité qui pédale.

Tout est devenu pénal : les relations entre les différents moyens de transport, entre salariés et patrons, entre homme et femme, entre adultes et enfants, entre salariés et patron.

Des associations outrancières et maximalistes s'appuient sur des lois indéfiniment contraignantes pour faire régner une « pression sociale » illégitime et injuste, amplifiée par les réseaux sociaux et le vide politique.

La liberté et la fraternité se sont fracassées sur cette pression bureaucratique et idéologique délirante.

La démagogie ouverte des cadeaux catégoriels a tué l'idée d'une égalité des droits et des devoirs.

Des droits acquisitifs excessifs distribués sans contrepartie, accompagnés par l'abandon de toute répression des violences de masses venues des banlieues envahies par des millions d'immigrés Africains, près de 400 000 arrivées par an, ont conduit à la perte de contrôle de nos finances, de la délinquance et des services publics.

La dépense publique atteint l'équivalent de 56 % de la richesse produite, avec un financement qui repose majoritairement sur un tiers de la population assommée de prélèvements divers, et il faut trois mois pour avoir un passeport ou un rendez-vous avec un ophtalmo, et des mois voire des années pour obtenir un jugement, ou une réponse administrative sur des sujets qu'on a indéfiniment compliqués.

Le président Macron et Mme Borne, habitués des résidences publiques, ont décidé de faire passer sans crier gare une loi présentée ainsi : « Nous ne devons plus laisser la seule loi de l'offre et de la demande, conjuguée à la cupidité humaine traditionnelle, créer une bulle d'enrichissement de quelques-uns. Il faut un changement fondamental de paradigme sur le droit de propriété ».

Et hop : Foin d'un des droits de l'homme sacralisés par la Constitution

La nervosité a fini par gagner toute la population agacée dans tous les actes de la vie par des contraintes et des exactions excessives. La violence a fait des progrès spectaculaires dans la société. La révolte des « gilets jaunes » est venue d'une taxe et d'une interdiction de trop.

On comprend que s'est créé un énorme vide entre la population souveraine et une sphère politique tenue par une caste qui la gère désormais en famille.

La presse ne joue plus son rôle d'information et de médiation. Elle est tenue par huit milliardaires

qui tous dépendent de l'État. L'énorme secteur public de l'information a été totalement colonisé par la gauche depuis la prise de pouvoir par F. Mitterrand. Tous les « déviants » ont été virés. Les équipes « de gauche » se sont installées en force d'une façon indéracinable et exclusive. Du coup la presse est devenue la caisse de résonance des opérations image de la petite caste dirigeante étatiste et socialisante, et de la propagande gauchiste. Elle a désormais décidé de purger le pays des esprits critiques. La liberté de penser et de s'exprimer connaît un recul inouï. L'affaire des vaccins contre le Covid a été très démonstrative.

Toutes ces évolutions posent de graves difficultés aux partis politiques de gouvernement. Ils doivent faire face à la triple accusation d'impuissance, de démagogie et de d'illégitimité démocratique. Comme il n'y a plus de carrière politique intéressante possible, sauf rare exploit, pour des non-fonctionnaires, dans les partis de gouvernement, les amateurs sont partis dans les partis « antisystème » qui eux ont ouvert la porte au peuple de base. On trouve peu d'Énarques au RN ou à LFI.

L'exceptionnelle réussite de la manipulation tentée par Emmanuel Macron qui a choisi d'unifier la Caste sous sa houlette et de lui permettre de prospérer en famille, est à souligner. Il est vrai que les nuances entre Chirac et Jospin, Fabius et Juppé, Rocard et Villepin, Hollande et Copé, etc. sont impossibles à définir. Ce sont des nuances de postures et de narratifs mais personne ne sait quelles différences programmatiques les séparent. S'il existe un expert capable de démêler ce qui distingue Mme Péresse de Madame Borne, ou M. Wauquiez de Monsieur Philippe, cela prouverait qu'on a progressé dans le domaine de la microscopie de l'infiniment petit.

En réunissant tous les Énarques opportunistes et carriéristes, Emmanuel Macron a vidé de l'intérieur et le PS et LR.

Comment s'étonner que le triomphe pendant 50 ans de l'étatisme socialisant sans limite, qui est la religion commune des hauts fonctionnaires, ait produit une bureaucratie hors normes dans tous les domaines, une première place pour la fiscalité et les taxes, un excès de dettes colossal, le tout paradoxalement accompagné de la faillite des services publics et de tous les domaines régaliens sous la pression d'une immigration incontrôlée ?

Suturer les fuites démocratiques qui découragent l'électeur et l'empêche d'influencer les politiques conduites est une des urgences nationales critiques.